

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2012

Présents : MM. MINJUZAN, Mme BARRERE, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, TEULADE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, LEPRETRE, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jacques CARSUZAA	à	Jean BEDECARRAX
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Eliane YTHIER	à	Dominique QUEHEILLE
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Jean-Pierre ARANJO	suppléant de	Yves TOURAINÉ

Excusés : André BERNOS, Gérard URRUSTOY, Marie ECHEPARE, France JAUBERT-BATAILLE, David LAMPLE, Louis REY, Jean-Marie GOUINEAU, Jean-Marie GINIEIS, Nicolas MALEIG, Nathalie REGUEIRO, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 121128-03-FIN

BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITES P. LANNERETONNE : **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012**

M. BELLOT indique que le présent rapport concerne le budget supplémentaire de l'année 2012 du Budget Annexe du Parc d'Activités P. Lanneretonne dans la mesure où le compte administratif a été approuvé le 01 mars 2012 soit postérieurement au budget primitif approuvé le 20 décembre 2011.

Ce budget supplémentaire a pour objet :

- d'intégrer les résultats cumulés de l'exercice précédent après affectation des résultats
- de mettre en place la comptabilité des stocks telle que sollicitée par la Chambre Régionale des Comptes
- de prendre en compte les divers ajustements au budget primitif rendus nécessaires en cours d'exercice (ex : écritures de stocks propres à 2012).

Le projet de budget supplémentaire ci-annexé se présente comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	580.00
2031 Frais d'études	- 10 000.00
2313 Constructions	- 50 000.00
3351 Terrains	9 316.00
3354 Etudes et prestations de service	10 580.00
3355 Travaux	50 000.00
TOTAL	10 476.00

Recettes

021 Virement de la section de fonctionnement	69 896.00
024 Produit des cessions d'immobilisation	- 60 000.00
2031 Frais d'études	580.00
TOTAL	10 476.00

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

023 Virement à la section d'investissement	69 896.00
6015 Terrains à aménager	9 316.00
6045 Achats d'études, prestations de services (autre que terrains à aménager)	10 580.00
605 Achats de matériel, équipements de travaux	50 000.00
60612 Energie – Electricité	13 622.24
TOTAL	153 414.24

Recettes

7133 Variation des en-cours de production de biens	69 896.00
7552 Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal	- 3 926.00
002 Excédent de fonctionnement reporté	87 444.24
TOTAL	153 414.24

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget supplémentaire du Budget Annexe du Parc d'Activités P. Lanneretonne, section fonctionnement et investissement

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 28 novembre 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT